



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 9 novembre 2019

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 7 novembre 2019

Procès-Verbal n° 234-191107

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER**
Hervé **BANON**, Emmanuel **DESHAYES**, Gil **PERRI**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**
Damien **MENELLA** pour la section « Handivol »

☞ **Responsables Formation et Sécurité** : Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Ordre du jour :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| - Point sur l'activité au 31 octobre 2019 | - Point sur les avions |
| - Point sur la sécurité et l'instruction | - Point sur la section « Handivol » |
| - Questions diverses | - Validation des nouveaux adhérents |

**La réunion est ouverte à 18:20
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point sur l'activité au 31 août 2019 (Gil PERRI)

2747 heures de vol enregistrées au 31 octobre pour un objectif prévisionnel de 2250 heures ; l'objectif de 2700 heures fixé pour 2019 a même été atteint malgré des problèmes de disponibilité des machines et une météo assez défavorable au mois d'octobre.
Pour mémoire, l'activité 2018 à la même date était de 2582 heures).

2 - Point sur les avions (Jean-Marie SUQUET)

- ♦ **F-HAFP** : 3 à 4 semaines d'arrêt prévues en janvier pour passer l'intégralité de la cellule au contrôle anticorrosion
- ♦ **F-HMON** : Roulements en cours de remplacement
- ♦ **F-HPST** : L'avion est revenu de chez le constructeur ; le train avant a été changé, de même que la cloison pare-feu → l'avion est en cours de remontage pour une remise en service prévue vers le 16 novembre 2019
- ♦ **F-GNNI** : Magnétos à revoir suite à parution d'un BS sur le sujet
- ♦ **F-GOZZ** : Plusieurs points à revoir lors de la prochaine visite suite à parution de BS constructeur
- ♦ **34-AOG** : le siège baquet côté pilote devrait être installé lors de la visite des 50 heures

Au-delà des aspects liés à la maintenance mécanique, le Président du club soulève un point qu'il convient soit de rappeler soit de mettre en pratique.

Il a en effet pu observer au cours de ses visites dans d'autres aéroclub, une pratique peu, voire rarement déployée chez nous, qui est celle du nettoyage de l'avion au retour de chaque vol : bords d'attaque et verrière principalement...

Il serait donc souhaitable que chacun puisse avoir la même démarche de manière plus régulière, le seul objectif étant, outre le fait de participer à l'entretien de l'avion, à permettre de concourir au maintien des paramètres et de la sécurité du vol : une verrière sale limite la visibilité, comme un carénage ou des roues pleins de boue (après un atterrissage sur une piste en herbe par exemple) peuvent influencer sur le freinage.

3 - Point sur l'instruction (Pascal RIDAO)

Comme indiqué dans le compte rendu du dernier Comité directeur, des réunions d'information seront organisées avec les pilotes pour leur rappeler les principes élémentaires de préparation du vol ; **tout pilote qui ne suivra pas cette formation se verra refuser l'accès aux clés.**

Les dates de ces sessions de formation ont été communiquées via une information générale transmise à tous les adhérents par mail du 22 octobre 2019 ; des dates supplémentaires vont être rajoutées afin de permettre à chacun de pouvoir assister à cette formation.

Pour rappel, les thématiques abordées seront les suivantes : mise en route avec l'aspect chauffe moteur, utilisation des freins, principes de base de l'atterrissage.

4 - Point sur la sécurité (Philippe SERGENT)

Suite à son envoi chez Robin, le F-GOZZ a été ramené par un pilote dans des conditions météo assez éloignées des conditions VFR pour lesquelles nous sommes tous formés : conditions IMC, vol au-dessus de la couche...

A son retour, le pilote a fait un Rex relatant le déroulement de son vol et les conditions dans lesquelles il s'est passé (consultable à partir de la page d'accueil Aérogest – Rex n° L04IDVGH du 6-11-2019).

Suite à ce Rex, il a été décidé que le pilote sera convoqué par la Commission de sécurité pour un entrevue avec le Responsable SGS, le Chef pilote et le Président du club aux fins d'explications sur les conditions de ce vol ; l'avis de la commission de sécurité permettra de décider des suites à donner.

5 - Point sur la section « Handivol » (Damien MENELLA)

Damien informe le Comité Directeur que 2 à 3 personnes paraplégiques sont intéressées pour venir prendre des cours.

Il est envisagé une démarche de communication sur les réseaux sociaux pour attirer d'autres pilotes potentiels.

6 - Questions diverses

Cotisation 2020

La période de renouvellement des cotisations est ouverte ; pour rappel, la cotisation 2020 est maintenue à 220 euros pour un adulte et 110 euros pour un jeune de moins de 21 ans.

Le montant de l'assurance FFA est de 77 euros.

7 - Validation des inscriptions

Les nouveaux inscrits suivants ont été validés :

PAYET Benoît	MAUGENEST Christophe	GOURDIN Philippe	MADIOT Eloi
BOUSQUET Nicolas	FOUNIER-MONGIEUX Rémi	KALKA-DEBIDINE Stéphane	
MEZIANE-TANI Mohamed Nadi			

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:10

Pierre SARTRE
Président

Cyril CARLE
Secrétaire Général